



MÊME CONCOURS : MÊME MÉTIER : MÊME SALAIRE !

Dans le privé sous contrat, des enseignants font exactement le même travail, ont réussi les mêmes concours, mais ne touchent pas le même salaire. Car certains sont des fonctionnaires et d'autres sont des agents publics sous contrat avec l'État, notre employeur.

- Jusqu'à 5 % de perte chaque mois.
- Plusieurs dizaines de milliers d'euros envolés sur une carrière.

Exemples concrets :

- Je suis certifié **échelon 9** de la classe normale : j'ai déjà perdu **25 000 €**.
- Je suis agrégé **échelon 3** de la hors classe : j'ai déjà perdu **42 000 €**.

Retrouvez l'ensemble des situations en tableaux détaillés sur notre site :

snep-uns.fr/perde-de-revenus-entre-enseignants-disposant-du-meme-concours



C'EST UNE INJUSTICE CLAIRE :

Ce n'est pas le statut qui fait le métier, c'est le métier qui doit faire le salaire !

ET CE N'EST PAS QU'UNE QUESTION D'ARGENT :

Les enseignants recrutés via certains concours du privé sont aussi bloqués dans leur carrière : mobilité limitée, détachements impossibles, accès restreint à d'autres fonctions.

NOTRE EXIGENCE :

À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL. MAINTENANT.

Le Snep UNSA demande la fin de ces dispositifs qui organisent une inégalité salariale entre enseignants exerçant les mêmes missions.

NOUS CONTACTER - NOUS SUIVRE

 contact@snep-uns.fr

 www.snep-uns.fr

Réseaux sociaux : Facebook - Bluesky